



OFFRE D'EMPLOI

JUILLET 2025



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZZAN

RECRUTE

1 EDUCATEUR(RICE) SPECIALISÉ(E)

50% HDJ Beau Soleil (Pôle Pédopsychiatrie)

50 % Mise à disposition Centre Ressources Autisme 65

POSTE PERMANENT

TEMPS PLEIN

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur des Soins Faisant Fonction
Centre Hospitalier de Lannemezzan

644, route de Toulouse

65300 LANNEMEZZAN

☎ 05.62.99.54.30 ou 54.31

secretariat.direction.des.soins@ch-lannemezzan.fr

I – IDENTIFICATION DU POSTE : Educateur Spécialisé à l'HDJ Beau Soleil (Pôle de Pédopsychiatrie)

Titre de la fonction Educateur spécialisé

Etablissement : HÔPITAUX DE LANNEMEZZAN

Pôle de Pédopsychiatrie

Rattachement hiérarchique :

Directrice de l'Établissement : Mme Yasmina GAYRARD

Fonction du supérieur hiérarchique : Cadre de Santé

Service d'affectation et quotité de travail :

Hôpital de Jour Beau Soleil (Structure située à Lannemezan) – Poste à 50%.

Liaisons fonctionnelles :

POSTE / SERVICE	MOTIF
INTERNES AU SERVICE Educateur, orthophoniste, psychomotricien, médecin psychiatre, interne, psychologue, secrétaire, cadre et cadre supérieur de santé, institutrice spécialisée, ASI...	Continuité du soin Qualité de la prise en charge Permanence du lien thérapeutique et éducatif.
INTERNES AU CENTRE HOSPITALIER : Autres unités de l'inter secteur : CMP, CATTP, unité Ados, Hôpitaux de jour, Services techniques, logistiques, administratifs, psychiatrie adulte...	Continuité du soin Qualité de la prise en charge Utilisation optimale et efficiente des ressources de l'établissement
EXTERNES : Ecoles, collèges, lycées, taxis, familles, familles d'accueil, partenaires sociaux, médico-sociaux, éducatifs...	Travail en partenariat

II – CONTENU DU POSTE :

➤ Mission générale

Agent titulaire d'un diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, il est intégré dans une équipe de soin pluridisciplinaire. Il est chargé de l'observation et de l'éducation des personnes présentant des déficiences physiques et /ou psychiques. Il assure un accueil de qualité au patient et à son entourage.

Il participe à élaboration en équipe pluridisciplinaire du projet thérapeutique de chaque enfant, le met en œuvre et l'évalue.

Il garantit la sécurité des personnes.

Il assure et participe à l'information, la formation, et l'encadrement des stagiaires et autres personnels. Il assure cette mission en collaboration avec les autres travailleurs sanitaires et sociaux dans le cadre de l'organisation du Pôle de Pédopsychiatrie.

Dans sa pratique quotidienne, l'assistant socio-éducatif agit sur prescription médicale, sur décision prise dans l'équipe de soin et de sa propre initiative dans le sens du projet thérapeutique. Son champ d'action est d'ordre relationnel, thérapeutique et socio-éducatif.

En outre, il participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé et de formation ou d'encadrement y compris dans le cadre du travail en réseau.

III - TACHES PRINCIPALES :

➤ Soins

- Accueillir et dispenser des soins à des enfants en difficultés et en souffrance psychique.
- Observer les attitudes, les comportements, les signes et symptômes cliniques.
- Accueillir et accompagner le patient et son entourage.
- Animer les ateliers psychothérapeutiques, participer à des séjours thérapeutiques.
- Utiliser et renseigner les outils du service : dossier de l'enfant, Dossier de Soins Informatisé ...
- Exécuter les soins prescrits par le médecin
- Participer à la surveillance clinique des patients et aux méthodes de diagnostic.
- Utiliser différentes activités comme base d'échange afin de repérer les comportements, les attitudes, les phénomènes de groupe et les exploite dans des situations à caractère thérapeutique.

➤ Formation

- **Accueille les stagiaires en lien avec sa compétence.**
- Assure l'encadrement et enseigne les pratiques dans l'unité, en fonction des objectifs pédagogiques.
- Participe aux contrôles de connaissances et des mises en situation professionnelles.
- Intervient dans le cadre de la formation de base ou de la formation continue des personnels.
- Réactualise ses propres connaissances et développe ses compétences.
- Développe ses qualités personnelles d'ouverture, d'initiation, d'innovation et de changement.

IV – NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE :

L'éducateur est une personne qui en fonction des diplômes qui l'y habilitent, agit sur prescriptions / conseil médical ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.

Il participe à différentes actions notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé, de formation et d'encadrement.

Il accomplit ses missions dans le respect des règles d'éthique et de déontologie.

V - EXIGENCES

➤ EXIGENCES GENERALES

- Travailler en équipe pluridisciplinaire (s'impliquer dans les échanges au sein de cette équipe, ...)
- Maintenir la distance thérapeutique.
- Eviter les jugements de valeur (parents, partenaires, etc.)
- Gérer les situations de crise.
- Être motivé pour travailler avec des enfants en difficulté.
- Être disponible et à l'écoute de l'enfant.
- Avoir des capacités d'analyse et de synthèse.
- Être capable d'anticiper, de prévenir et gérer les situations de crise.
- Savoir s'inscrire dans un travail d'équipe.
- Être capable d'animer des ateliers thérapeutiques.
- S'engager dans un processus continu de formation professionnelle.
- Collaborer avec les autres travailleurs sanitaires et sociaux.
- Respecter le secret professionnel.
- Assumer ses responsabilités et prendre les décisions compte tenu de ses compétences, des situations et des moyens mis à sa disposition.
- Exercer une fonction pédagogique et d'encadrement auprès des personnels en formation.

➤ EXIGENCES PARTICULIERES

- **Accepter les principes de fonctionnement de la structure d'hospitalisation complète, d'hôpital de jour ou de CATTP : horaires de travail - temps de fermetures (suivant les rythmes scolaires).**
- S'impliquer personnellement et contractuellement auprès d'enfants en assumant un rôle de référent.
- Travail dans plusieurs structures possible.
- Participer aux réunions institutionnelles.
- Participer aux formations institutionnelles.
- Participer aux séjours thérapeutiques.
- Respecter et accepter les congés décidés à l'avance par l'encadrement de l'unité au cours de l'année,
- Participer aux trajets d'accompagnement des enfants.
- Saisie informatique de son activité.

➤ **HORAIRES ET JOURS DE TRAVAIL :**

- Lundi : 08h30 – 12h30
- Mardi : 08h30 – 12h30
- Mercredi : 08h30 – 16h30
- Jeudi : 08h30 – 12h30

Périodes de congés imposés et fixés à l'avance (car liés principalement aux rythmes scolaires)

➤ **EXIGENCES PHYSIQUES**

Manutentions, postures et déplacements liés éventuellement au travail auprès d'enfants en bas âge.

➤ **EXIGENCES RELATIONNELLES**

Qualités relationnelles adaptées auprès :

- Du public accueilli (enfants – adolescents),
- De leur famille,
- Des partenaires (écoles, services sociaux, taxis...).

VI - EVOLUTION DU POSTE :

- Possibilité de changement d'affectation à l'intérieur du Pôle.
- Possibilité de mutation vers des structures médico-sociales (MAS – FAM)
- La carrière démarre au grade d'éducateur de classe normale, avec possibilité d'accéder au grade d'éducateur de classe supérieure.
- CAFERUIS

VII - PROFIL REQUIS :

➤ **CONNAISSANCES**

Connaissances en psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent.

➤ **COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

Implication avec pertinence dans toutes les phases des démarches de soins et projets individualisés

➤ **QUALITES RELATIONNELLES**

Collaboration avec une équipe pluridisciplinaire comprenant des professionnels du secteur social, médical et para médical.

VIII - NIVEAUX REQUIS :

➤ **FORMATION INITIALE**

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.



Lannemezan, le 06/06/2025

FICHE DE MISSIONS EDUCATEUR SPECIALISE

MISE A DISPOSITION A 50% SUR LE CENTRE RESSOURCES AUTISME 65

I – IDENTIFICATION DU POSTE : Educateur spécialisé au CRA 65

Titre de la fonction Educateur spécialisé

Etablissement : HÔPITAUX DE LANNEMEZAN

Rattachement hiérarchique :

Directrice de l’Etablissement : Mme Yasmina GAYRARD

Fonction du supérieur hiérarchique : Cadre Supérieur de santé

Mise à disposition à 50 % :

- 40 % CRA (Centre Ressources Autisme) ;
- 10 % CAPP (Coordination et appui des parcours précoces en autisme).

I – Contenu de la mise à disposition :

Le Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées (CRA MP) a entre autres pour missions de réaliser des évaluations et des diagnostics fondés sur les données acquises de la science pour des situations et des cas complexes de trouble du spectre de l’autisme, et de participer à l’animation d’un réseau régional des acteurs intervenants dans le diagnostic et l’évaluation de personnes présentant un trouble du spectre de l’autisme.

L’équipe bi-départementale 32-65 est constituée de médecins, d’éducateurs spécialisés, de psychologues, de psychomotriciens, d’orthophonistes et de secrétaires.

II - Contenu de l’activité

- Mettre en œuvre les protocoles d’évaluations standardisés avec la participation des familles selon les recommandations de l’HAS, et émettre des préconisations concertées prenant en compte les recommandations de l’HAS 2018 sur les interventions ;
 - Prioriser le diagnostic précoce ;
 - S’inscrire dans le réseau local ;

III - NIVEAUX REQUIS :

➤ **FORMATION INITIALE**

Diplôme d’Etat d’Educateur Spécialisé.